



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de la sécurité et de l'économie

**Office cantonal de l'inspection et des relations du travail**

## **Modifications août 2011**

(complément au document de base de janvier 2009)

# **USAGES**

## **ENTRETIEN DES TEXTILES**

### **(UTEX)**

---

Ces modifications tiennent lieu de complément au document de base de janvier 2009.

L'employeur doit remettre une copie du document à tous les employés concernés.

Les documents usages sont publiés sur le site Internet de l'office (<http://www.ge.ch/ocirt>) ; ils peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : <http://www.ge.ch/relations-travail/usages/vigueur.asp>.

Les dispositions légales et réglementaires citées dans le document peuvent être consultées sur le site genevois du Service de la législation <http://www.geneve.ch/legislation/>, respectivement sur le site Internet de la Confédération <http://www.admin.ch/ch/f/rs/rs.html>

Les arrêtés d'extension ainsi que les dispositions étendues cités dans le document peuvent être consultés sur le site Internet du Secrétariat d'Etat à l'économie (<http://www.seco.admin.ch>) à l'adresse suivante :

<http://www.seco.admin.ch/themen/00385/00420/00430/index.html?lang=fr>

OFFICE CANTONAL DE L'INSPECTION ET  
DES RELATIONS DU TRAVAIL (OCIRT)

Rue David-Dufour 5

Case postale 64

1211 Genève 8

Tél. : +41 (22) 388 29 29

Téléfax : +41 (22) 546 97 25

e-mail : [reltrav@etat.ge.ch](mailto:reltrav@etat.ge.ch)

## Usages entretien des textiles

UTEX

Modifications août 2011

(Entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> août 2011)

---

L'office cantonal de l'inspection et des relations du travail,  
vu l'article 23 de la loi du 12 mars 2004 sur l'inspection et les relations  
du travail (RSG J 1 05),  
vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 11 mai 2011 étendant le champ  
d'application de diverses modifications à la convention collective de  
travail pour les entreprises d'entretien des textiles (RSG J 1 50.66),  
vu l'approbation par la Confédération du 16 juin 2011,  
modifie comme suit le document de base de janvier 2009 :

### Grilles des salaires (*nouvelle teneur*)

#### A l'engagement

Catégories	Fonctions	Salaire horaire brut F	Salaire mensuel brut F (185h par mois)
Classe de salaire 1	Employés d'atelier	16.25	3 006
Classe de salaire 2	Employés	17.10	3 157
Classe de salaire 3	Employés responsables		3 257
Classe de salaire 4	Chefs de service		3 608
Classe de salaire 5	Chauffeurs poids légers		3 758
Classe de salaire 6	Chauffeurs poids lourds		4 359
[...]			

### Après 3 mois et au moins deux ans d'expérience professionnelle dans la branche

Catégories	Fonctions	Salaire horaire brut F	Salaire mensuel brut F (185h par mois)
Classe de salaire 1	Employés d'atelier	16.52	3 057
Classe de salaire 2	Employés	17.33	3 207
Classe de salaire 3	Employés responsables		3 407
Classe de salaire 4	Chefs de service		3 608
Classe de salaire 5	Chauffeurs poids légers		3 758
Classe de salaire 6	Chauffeurs poids lourds		4 359
[...]			

### Après 5 ans dans l'entreprise

Catégories	Fonctions	Salaire horaire brut F	Salaire mensuel brut F (185h par mois)
Classe de salaire 1	Employés d'atelier	16.80	3 107
Classe de salaire 2	Employés	17.60	3 257
Classe de salaire 3	Employés responsables		3 457
Classe de salaire 4	Chefs de service		3 708
Classe de salaire 5	Chauffeurs poids légers		3 808
Classe de salaire 6	Chauffeurs poids lourds		4 409
[...]			

**Après 10 ans dans l'entreprise**

<b>Catégories</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Salaire horaire brut F</b>	<b>Salaire mensuel brut F (185h par mois)</b>
Classe de salaire 1	Employés d'atelier	17.35	3 210
Classe de salaire 2	Employés	18.15	3 360
Classe de salaire 3	Employés responsables		3 560
Classe de salaire 4	Chefs de service		3 810
Classe de salaire 5	Chauffeurs poids légers		3 910
Classe de salaire 6	Chauffeurs poids lourds		4 510
[...]			